PROCÈS-VERBAL

COMMISSION SPORTIVE

Réunion Format mixte	**Mardi 12 novembre 2026**
Président :	M. Thierry CORROYER
Présents :	MM. Gérard GEORGES – Christophe GIRARDET - Michel NAGEOTTE
Excusés :	MM. Stéphane BEGEL – Michel BOURNEZ - Joël EUVRARD - Albert GIBOULET - Thierry NAPPEY - Nicolas VUILLEMIN
Assistent :	MM. Guillaume COLIN et Théo GRANDCLAUDE

RAPPELS

REGLEMENT TERRAIN IMPRATICABLE

L'impraticabilité du terrain est définie :

- Soit par les critères retenus par les Lois du Jeu ;
- Soit par la production d'une interdiction par le propriétaire privé ;
- Soit par la production d'une interdiction du propriétaire public pour respecter le protocole d'accord entre l'association des Maires de France (AMF) et la FFF (Ligue et Districts).

La Commission Régionale Sportive rappelle qu'il existe trois types de procédures en fonction des situations sur lesquelles s'appuyer :

- Procédure n°1 : jusqu'au vendredi 16 heures ;
- Procédure n°2 : le vendredi après 16 heures ;
- Procédure n°3 : pour les rencontres programmées en semaine doit se fier aux procédures 1 & 2.

De plus, nous vous rappelons qu'il existe des cas spécifiques lors des annulations de match :

1. Annulation de lever de rideau
2. Annulation générale

1 – MASCULINS

SENIORS

1-1 – CHAMPIONNATS

Match n° 56024599 : R1 Herbelin groupe A : MACON 71 (2) – LA CHAPELLE DE GUINCHAY du 8 novembre 2026

La commission prend connaissance et valide la demande après accord de la CRA, pour avancer la rencontre au samedi 7 novembre 2026 à 19h00 au stade Michel Guinot à Mâcon.

Mâcon 71 : Amende de 50 Euros pour demande tardive de report

Match n° 56034724 : R2 Bonglet groupe B : SORNAY – MACON FC du 15 novembre 2026

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le dimanche 15 novembre 2026 à 14h30 au stade des Œillets à Mâcon.

Le match retour aura lieu dimanche 11 avril 2027 à Sornay.

Match n° 56035558 : R2 Bonglet groupe C : MONT SOUS VAUDREY VA – 4 RIVIERES 70 du 14 novembre 2026

La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour inverser la rencontre. Elle se déroulera le samedi 14 novembre 2026 à 19h00 au stade communautaire à Dampierre sur Salon.

Le match retour aura lieu samedi 10 avril 2027 à Mont sous Vaudrey.

1-2 – COUPE BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ MAISONS OPTIMAL

Match n° 80463099 : Coupe Bourgogne Franche Comté Maison Optimal : COSNE UCS – ENT. FAUVERNEY ROUVRES du 11 novembre 2026

La commission acte le forfait du club de ENT. FAUVERNEY ROUVRES pour le 2ème tour de la Coupe Bourgogne France Comté

Amende : 250 Euros pour forfait déclaré

Le club de COSNE UCS est qualifié pour le tour suivant.

Match n° 80456005 : Coupe Bourgogne Franche Comté Maison Optimal : PARAY USC – BRESSE JURA FOOT du 11 novembre 2026

La commission prend connaissance du mail du club de Paray USC qui informe que le terrain est impraticable pour jouer la rencontre.

La rencontre est reportée au **dimanche 22 novembre 2026 à 14h30**.

Frais de déplacement des officiels à la charge du club recevant.

<u>En conséquence les rencontres de championnats suivantes sont reportées à une date ultérieure</u> :

<u>R2 Bonglet groupe B</u> :

- J8 n° 56034733 : MACON FC – PARAY USC

<u>R3 idverde groupe D</u> :

- J8 n° 56036395 : BRESSE JURA FOOT – CHAMPAGNOLE 2

<u>Tirage au sort des 1/32ème de finale de la Coupe Bourgogne Franche Comté Maisons Optimal qui se déroule les 28 et 29 novembre 2026 :</u>

GROUPE A			
DOMICILE		**EXTERIEUR**	
US BOURBON LANCY FPT - R3 IDVERDE	-	DIJON FCO 2 - N2	**MATCH 1**
STADE AUXERROIS - R2 BONGLET	-	ES APPOIGNY - R2 BONGLET	**MATCH 2**
AS GURGY - R2 BONGLET	-	ESA LE BREUIL - R3 IDVERDE	**MATCH 3**
JEUNESSE OUVRIERE DU CREUSOT - R3 IDVERDE	-	COSNE UCS FOOTBALL - R1 HERBELIN	**MATCH 4**
AM. FRANCO PORTUGAISE DE SENS - R3 IDVERDE	-	AJ AUXERRE 2 - N2	**MATCH 5**
ASC POUGUES FOOTBALL - R3 IDVERDE	-	FC SENS - R1 HERBELIN	**MATCH 6**
UNION CHATILLONNAISE CF - R2 BONGLET	-	IS/SELONGEY - N2	**MATCH 7**
US DE COULANGES LES NEVERS - R3 IDVERDE	-	US CHEMINOTS DIJONNAIS - R1 HERBELIN	**MATCH 8**
US VARENNES - R3 IDVERDE	-	AS ST APOLLINAIRE - R1 HERBELIN	**MATCH 9**
AS GARCHIZY - R2 BONGLET	-	ASPTT DIJON - N2	**MATCH 10**

GROUPE B			
DOMICILE		**EXTERIEUR**	
JURA NORD FOOT - R3 IDVERDE	-	FONTAINE LES DIJON FC - R2 BONGLET	**MATCH 11**
CHEVIGNY SAINT SAUVEUR FOOTBALL - R1 HERBELIN	-	JURA DOLOIS - N2	**MATCH 12**
RC LONS LE SAUNIER - R2 BONGLET	-	AS SORNAY - R2 BONGLET	**MATCH 13**
USC PARAY - R2 BONGLET ou BRESSE JURA FOOT - R3 IDVERDE	-	TRIANGLE D'OR JURA FOOT - R3 IDVERDE	**MATCH 14**
FC GUEUGNON - R1 HERBELIN	-	RACING BESANCON - N2	**MATCH 15**
AS BEAUNE - R3 IDVERDE	-	LOUHANS CUISEAUX FC - R1 HERBELIN	**MATCH 16**
FC GRAND BESANCON - R3 IDVERDE	-	US ST SERNINOISE - R2 BONGLET	**MATCH 17**
TILLES FOOTBALL CLUB - R3 IDVERDE	-	FC CHALON - N2	**MATCH 18**
POLIGNY GRIMONT FC - R3 IDVERDE	-	ALC LONGVIC - R2 BONGLET	**MATCH 19**
AS LA CHAPELLE DE GUINCHAY - R1 HERBELIN	-	US COTEAUX DE SEILLE - R1 HERBELIN	**MATCH 20**
JURA LACS FOOTBALL -R2 BONGLET	-	MACON 71 - N2	**MATCH 21**

GROUPE C			
DOMICILE		EXTERIEUR	
FC VESOUL - N2	-	FC SOCHAUX MONTBELIARD 2 - N2	MATCH 22
AS DANJOUTIN ANDELNANS MEROUX - R2 BONGLET	-	FC GRANDVILLARS - R1 HERBELIN	MATCH 23
FC 4 RIVIERES 70 - R2 BONGLET	-	ASM BELFORT - N2	MATCH 24
AS ORNANS - R1 HERBELIN	-	US PONT DE ROIDE VERMONDANS - R1 HERBELIN	MATCH 25
BESANCON FOOTBALL - R1 HERBELIN	-	AS BAUME LES DAMES - R2 BONGLET	MATCH 26
AS BELFORT SUD ou CS DE FRASNE - R3 IDVERDE	-	AS AUDINCOURT - R2 BONGLET	MATCH 27
HERICOURT HAUTE LIZAINE - R3 IDVERDE	-	FC VILLARS L'ISLE SAINT MAURICE BLUSSANS - R2 BONGLET	MATCH 28
ES PAYS MAICHOIS - R2 BONGLET	-	US DES ECORCES - R3 IDVERDE	MATCH 29
FC MORTEAU-MONTLEBON - R1 HERBELIN	-	CA PONTARLIER - N2	MATCH 30
JS LURONNES - R2 BONGLET	-	FC VALDAHON VERCEL - R2 BONGLET	MATCH 31
FC BART - R3 IDVERDE	-	AS PERROUSIENNE - R3 IDVERDE	MATCH 32

ARTICLE 26 – TERRAINS IMPRATICABLES

En cas de terrain déclaré impraticable au plus tard un jour avant la rencontre, le club recevant devra obligatoirement trouver un terrain de remplacement ou à défaut le club devra se déplacer chez l'adversaire.
La commission compétente décidera des suites à donner pour assurer le déroulement de la rencontre. Un représentant désigné par la ligue pourra vérifier l'état du terrain.
Le club recevant pourra avoir match perdu par pénalité pour toutes les rencontres annulées indument.

JEUNES

1-4- CHAMPIONNATS

U18R2 groupe B

La commission sportive prend connaissance de la décision de la Commission Statuts et Règlements et Obligations des Clubs du 5 novembre 2026 **qui inflige un retrait un 1 point au classement à EXINCOURT TAILLECOURT**.

Match n° 56041867 : U18R2 groupe A : GJ AFGP 58 – PARAY USC du 14 novembre 2026
La commission prend connaissance de l'accord et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre au samedi 19 décembre 2026.

Match n° 56042842 : U16R2 groupe B : LOUHANS CUISEAUX – GRANDVILLARS du 8 novembre 2026
La commission prend connaissance de l'arrêté municipal concernant le terrain de Montagny Pres Louhans et reporte la rencontre au dimanche 22 novembre 2026.

Match n° 55746392 : U13R : RACING BESANCON – MACON 71 du 28 novembre 2026
La commission prend connaissance de l'accord et valide la demande des deux clubs pour reporter la rencontre au samedi 5 décembre 2026.

1-5- COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Tirage au sort de la Finale Régionale de la Coupe Gambardella Crédit Agricole qui se déroulera le dimanche 22 novembre 2026

FINALE REGIONALE			
DOMICILE		EXTERIEUR	
FC CANTONAL LA JOUX NOZEROY - D	-	RC LONS LE SAUNIER - U18 R1	MATCH 1
CERCLE FOOTBALL TALANT - D	-	ASPTT DIJON - U18 R1	MATCH 2
CHEVIGNY SAINT SAUVEUR FOOTBALL - U18 R2	-	FC CHALON - U18 R1	MATCH 3
AS BEAUNE - D	-	FC VESOUL - U18 R2	MATCH 4
FC CHAMPAGNOLE - U18 R2	-	RACING BESANCON - U18 R1	MATCH 5

1-6- COUPE U18 CREDIT AGRIOLE

Report des matchs au dimanche 20 décembre 2026 pour les clubs qualifiés en Finale Régionale de la Coupe Gambardella CA le week-end des 21 et 22 novembre 2026 :

- 80460877 : ASA VAUZELLES – FC CHALON
- 80461158 : FC GRANDVILLARS – ASPTT DIJON
- 80461159 : FC VESOUL – ASM BELFORT
- 80461160 : FC GRANDVILLARS 2 – RACING BESANCON
- 80461161 : CHEVIGNY ST SAUVEUR – RC LONS
- 80461163 : JURA SUD FOOT - CHAMPAGNOLE

2 – FÉMININES

SENIORS

2-1 - CHAMPIONNATS

Match n° 55827102 : R1F MCE : AJ AUXERRE 2 – FC SOCHAUX MONTBELIARD du 21 février 2027
La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre au dimanche 31 janvier 2027 à 14h30 au stade Abbé Deschamps A5 à Auxerre.

Match n° 55815457 : R2F Groupe B : GJSF DU LARMONT – FC PAYS MININER du 07 novembre 2026
La commission prend connaissance du forfait déclaré du club de PAYS MININER.
La commission donne match perdu au club de FC PAYS MINIER (-1pt ; 0 but) pour en reporter le bénéfice du gain au club de GJSF DU LARMONT (3 pts ; 3 buts).

Amende : 300 Euros pour forfait déclaré
Le match retour aura lieu à La Cluse et Mijoux le dimanche 11 avril 2027.

Match n° 55815474 : R2F Groupe B : RACING BESANCON 2 – FC NOIDANAIS du 05 décembre 2027
La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre au samedi 21 novembre 2026 à 20h00 au stade Malcombe 4 à Besançon.

2-2 – COUPE BFC FEMININE

Match n° 79764469 : AS CHATENOY LE ROYAL 2 – AS CHATENOY LE ROYAL 1 du 13 décembre 2026
La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour avancer la rencontre au mercredi 9 décembre 2026 à 19h30 au stade du Treffort 1 à Chatenoy le Royal.

JEUNES

2-3 – CHAMPIONNAT

Match n° 55788549 : U18F R1 : US LES FINS – ENT. ARCADE SIROD du 14 novembre 2026
La commission prend connaissance et valide la demande des deux clubs pour repousser la rencontre au dimanche 15 novembre 2026 à 14h au stade Yvette Journot (synthétique).
US LES FINS : Amende de 50 Euros pour demande tardive de report

2-4 – COUPE NIKE U18F

Tirage au sort de la finale régionale de la Coupe Nike U18 Féminine qui se déroulera le samedi 21 novembre 2026 à 14h30 (sous réserves des procédures en cours) :

Finales régionales			
DOMICILE		**EXTERIEUR**	
AJ AUXERRE - R	-	ENT. ROUGEGOUTTE/CHEVREMONT - R	**MATCH 1**
FC SOCHAUX MONTBELIARD - R	-	AS CHATENOY LE ROYAL - R	**MATCH 2**

2-5 – COUPE BFC U18 FEMININE

Tirage au sort des 1/8ème de finale de la Coupe BFC U18 Féminine Crédit Agricole qui se déroulera le samedi 12 décembre 2026 à 14h30 (sous réserves des procédures en cours) :
Les rencontres pourront être inversées en fonction des résultats du tour précédent.

GROUPE 1			
DOMICILE		**EXTERIEUR**	
AS CHATENOY LE ROYAL - U18F R1	-	*US ST VIT - U18F R1 ou RACING BESANCON - U18F R1*	**MATCH 1**
SUD FOOT 71 - D ou DIJON UNIVERSITE CLUB - D	-	AJ AUXERRE - U18F R1	**MATCH 2**
JURA SUD FOOT - U18F R1	-	*AS BEAUNE - D ou FC MONTCEAU BOURGOGNE - U18F R1*	**MATCH 3**
CL MARSANNAY - D ou ALC LONGVIC - D	-	ASPTT DIJON - U18F R1	**MATCH 4**

GROUPE 2			
DOMICILE		**EXTERIEUR**	
US LES FINS - U18F R1	-	*ENT. RIOZ/VESOUL - D ou FC GIRO LEPUIX - D*	**MATCH 1**
FC SOCHAUX MONTBELIARD - U18F R1	-	ENT. ARCADE/SIROD - U18F R1	**MATCH 2**
FC VALDAHON VERCEL - D ou ESP. DES MONTS DE VILLERS - D	-	*FC GRAND BESANCON - D ou US ARCEY - D*	**MATCH 3**
ASM BELFORTAINE - U18F R1	-	T. ROUGEGOUTTE/CHEVREMONT - U18F	**MATCH 4**

3 – FUTSAL

SENIORS

3-1 - CHAMPIONNAT

Match n° 79669539 : R1F Futsal : BESANCON AC 1 – F5 DIJON METROPOLE 2 du 10 novembre 2026

La commission prend connaissance du forfait déclaré du club de F5 DIJON METROPOLE 2.

La commission donne match perdu au club de F5 DIJON METROPOLE 2 (-1pt ; 0 but) pour en reporter le bénéfice du gain au club de BESANCON AC 1 (3 pts ; 3 buts).

Amende : 75 Euros pour forfait déclaré

Le match retour aura lieu à Besançon la semaine du 08 au 12 mars 2027.

Le Président de la Commission Régionale Sportive



Thierry CORROYER

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football